

Paris, le 25 août 2025

### **Décès de Pierre Lyon-Caen, membre fondateur du Syndicat de la magistrature**

Le syndicat de la Magistrature a appris avec tristesse le décès de Pierre Lyon-Caen, intervenu ce 23 août 2025, alors qu'il avait 86 ans.

Né en 1939, dans une famille de grands juristes, il avait été pendant la guerre un « enfant caché » par ses grands-parents. Son père François est mort déporté à Auschwitz et ses deux oncles sont décédés dans les combats de la Libération. Son grand-père Léon Lyon-Caen a été exclu de la Cour de cassation parce que juif et a perdu ses trois fils pendant la guerre. Il s'est ensuite occupé de ses petits-enfants, tout en reprenant ses fonctions à la Cour et en militant pour la paix et contre les discriminations en tant que président du MRAP.

Pierre Lyon-Caen a été un des fondateurs du Syndicat de la magistrature en 1968, dont il a été vice-président avant d'être secrétaire général entre 1970 et 1972.

Tout au long de sa vie, il est resté très attaché à notre organisation et a défendu ses valeurs autant que sa légitimité, écrivant notamment : « Si la magistrature ne veut pas perdre son âme, si elle veut trouver dans la nation la place qui lui revient, elle doit disposer d'une structure non institutionnelle pour exprimer librement son point de vue, ou, à tout le moins, celui d'une partie de ses membres, dans les domaines concernant le fonctionnement de la justice et les libertés, dont l'autorité judiciaire est constitutionnellement la gardienne »  
- *L'expérience du Syndicat de la Magistrature Témoignage – Revue Pouvoirs -1981- p. 16.*

Magistrat engagé, il a exercé des fonctions tant au siège qu'au parquet et a rejoint le cabinet de Robert Badinter, alors garde des Sceaux, d'abord en tant que conseiller technique avant de prendre les fonctions de directeur-adjoint, conduisant avec finesse de lourdes réformes. Dans ces fonctions aussi, il a veillé à créer et conserver des échanges nourris, parfois opposés mais toujours construits avec le Syndicat de la magistrature. Ceux et celles qui le connaissaient alors disent ainsi de lui qu'il été un homme de dialogue, d'une grande courtoisie, modéré dans son expression, mais très ferme sur ses convictions.

Chef de juridiction, d'abord président du tribunal de Pontoise, puis procureur de la République de Nanterre, il a toujours eu une vision humaniste et progressiste de ses fonctions, œuvrant pour préserver l'indépendance de la magistrature et notamment celle du parquet.

Toujours resté fidèle au Syndicat de la magistrature, Pierre Lyon-Caen a terminé sa carrière comme avocat général à la chambre sociale de la Cour de cassation où son expertise juridique autant que ses qualités humaines sont soulignées par tous.tes celles et ceux qui l'ont connu.

Son engagement a continué après son départ en retraite puisqu'il a été membre actif de plusieurs organisations, ayant toutes pour objet la préservation de l'État de droit et des libertés.

Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse et à toute sa famille, ainsi qu'à ses compagnons de lutte.

Ses obsèques auront lieu le 5 septembre à 10H30 à la coupole du Père Lachaise.

C'est une figure majeure du Syndicat de la magistrature qui vient de disparaître et à qui nous rendons aujourd'hui hommage.